

PRINCIPE

La Grande Lessive ® est le titre d'une installation artistique éphémère qui a lieu deux fois par an en France et dans le monde.

La Grande Lessive ® fait référence au principe d'étendage et propose une autre manière d'exposer. Il s'agit de rassembler en un même site les réalisations (en quelque sorte les effets) d'une « famille » qui s'ignorait jusque-là. Chacun peut y prendre part. La Grande Lessive ® marque l'importance de la signature apposée au dos de chaque réalisation et l'anonymat qui prévaut lors d'une manifestation déployée sur un vaste territoire.

Les manifestations locales font exister cette œuvre conçue pour développer le lien social et éveiller le désir d'une pratique artistique.

La cinquième Grande Lessive ® sera le 26 mars 2009, la suivante le 15 octobre 2009.

MODE D'EMPLOI

1. Deux fois par an, des fils à linge sont tendus sur des sites accueillant des publics : établissements scolaires, écoles d'art, centres d'art et musées, hôtels de ville, médiathèques, bibliothèques, hôpitaux, maisons de retraite, centres aérés, agences postales, immeubles, centres commerciaux, entreprises, locaux associatifs, places, rues...

2. Pour participer, une inscription collective en ligne est demandée. La liste des lieux mettant en acte La Grande Lessive ® est rendue publique sur ce même site. Chaque établissement ou collectif concerné annonce localement et organise La Grande Lessive ® selon les modalités indiquées sur le site de l'opération afin de maintenir la lisibilité de la proposition et celle de l'installation. En conséquence, l'adresse du site doit toujours être mentionnée sur les affiches, annonces, tracts et autres communiqués de presse.

3. Le jour de La Grande Lessive ® tous les usagers d'un même lieu sont invités à accrocher une réalisation plastique à deux dimensions de format A4 à l'aide de pinces à linge, si possible en bois naturel. Dessins, peintures, collages, photomontages, photographies, poésie visuelle et/ou écrite sont ainsi montrés pour une durée limitée à cette journée. À l'extérieur et en cas de risque de pluie, les réalisations sont discrètement protégées par des pochettes plastifiées de même format.

4. Nul n'a besoin d'être un professionnel pour participer. Seul importe le désir de donner à voir une réalisation plastique qui apparaît à son auteur digne d'être exposée en ce lieu et ce jour-là. Les réalisations sont élaborées par ceux qui désirent prendre part à cette initiative. L'installation peut rassembler deux à trois réalisations comme plusieurs dizaines ou centaines.

5. Dans le cas d'établissements scolaires, La grande lessive ® cherche à réunir des réalisations d'élèves actuels, d'anciens ou de futurs élèves, de parents, d'enseignants et

d'autres personnels, sans distinction de fonction ou d'âge. Les réalisations d'élèves ne sont alors pas issues de cours. Toutefois des ateliers peuvent être organisés afin de créer un climat propice à l'échange et à la création.

6. Une seule réalisation par personne est autorisée. Cette contrainte invite à faire des choix et à regarder autrement ce qui est montré. Chacun indique son nom et son prénom au dos de la réalisation. Cette signature fait accéder au statut d'auteur.

7. L'étendue et la hauteur de l'accrochage varient selon le nombre et la taille des participants qui doivent pouvoir accrocher, regarder et décrocher sans peine. Chacun choisit l'emplacement de sa réalisation sur le dispositif proposé. En aucun cas, il n'est autorisé à déplacer une autre réalisation afin de présenter la sienne à la place.

8. La vente de réalisations, la remise de récompense et l'attribution de prix sont incompatibles avec l'esprit de La Grande Lessive ®.

9. Les organisateurs de La Grande Lessive ® ne peuvent être tenus responsables de la disparition de réalisations ni d'éventuelles détériorations dont elles auraient été l'objet. Le contenu des réalisations (texte et image) est laissé à l'appréciation de chaque participant et relève en conséquence de sa responsabilité.

10. L'installation est susceptible d'être filmée ou photographiée par les organisateurs. Ces documents pourront être diffusés ou publiés dans un cadre artistique ou pédagogique mentionnant l'auteur du projet (Joëlle Gonthier), le ou les relais mobilisés pour le mettre en œuvre (contact : établissement, municipalité..), les participants (de manière collective), le lieu, la date et les conditions de cette installation. Tout document adressé par son auteur au site de La Grande Lessive ® en vue de sa publication doit impérativement respecter le droit à l'image des personnes. Il doit être légendé : lieu, date... L'auteur doit également accepter la publication à titre gracieux de ces documents en raison du caractère non commercial de cette action artistique.

11. La Grande Lessive ® est une marque déposée par son auteur auprès de l'I.N.P.I (Institut National de la Propriété Industrielle).

12. La participation à La Grande Lessive ® implique d'en accepter le principe et les modalités.